



Collège Louis Pasteur

15 Boulevard Pasteur

80 190 NESLE

Tél. : 03 22 88 48 90

Fax : 03 22 88 48 99

Mail. :

ce.0801369d@ac-amiens.fr



## ASSOCIATION SPORTIVE

L'association sportive est le club de sport du collège. C'est une association « loi 1901 », qui tire ses ressources des cotisations de ses adhérents, des subventions des communes, Communauté de communes, Comité départemental de la Somme, et d'actions diverses type tombolas.

L'association sportive du collège est animée par les professeurs d'EPS ou d'autres enseignants ainsi que par un intervenant extérieur diplômé du brevet d'état.

Elle est présidée par le chef d'établissement du collège.

### Ses objectifs sont variés :

#### *Sur le plan sportif :*

- Développer les capacités physiques des enfants
- Mieux connaître les activités physiques
- Découvrir de nouvelles activités physiques
- Augmenter son niveau de pratique pour accéder au plus haut niveau de compétition
- Plaisir à pratiquer

#### *Sur le plan éducatif :*

- Vivre différents rôles (joueurs, arbitre, juge)
- Se confronter aux autres et les accepter.
- Devenir jeune officiel (arbitre)
- Découvrir d'autres personnes et d'autres lieux
- Respecter les autres (joueurs, arbitres, adversaires)

### Fonctionnement :

L'association débute la première semaine de la rentrée scolaire.

Elle fonctionne toute l'année et tous les jours de la semaine de 13h00 à 13h40, et le mercredi de 11h15 à 17h00 en cas de compétitions ou de 11h15 à 14h lors des entraînements.

### Adhésion :

L'adhésion à l'association sportive est volontaire. Il n'est plus nécessaire de fournir un certificat médical. Une autorisation parentale et une participation financière de 15 € sont nécessaires. Une aide financière est apportée par le Conseil Départemental de la Somme aux familles à l'aide d'un chéquier collégien. Une fois licencié votre enfant pourra pratiquer tous les sports que l'association proposera durant l'année scolaire.

Chaque licencié est libre de faire ou non de la compétition.

Les compétitions ont lieu le mercredi après-midi. (Si déplacement hors NESLE des bus sont prévus pour transporter les enfants)

Lorsque les élèves font de la compétition, ils représentent le collège et sont opposés à d'autres établissements (ROYE, CHAULNES, ROSIERES, MONTDIDIER, etc...)

### Activités proposées :

Futsal (loisir et compétition), Step (loisir), Danses (loisir), Beach Volley (loisir), Volley-Ball (loisir et compétitions), Cross (compétition), Badminton (loisir et compétition), Basket Ball (loisir), Longue paume (loisir et compétition).

Ces activités peuvent varier d'une année sur l'autre en fonction des motivations des licenciés.

### Sorties :

Les sorties, entièrement financées par l'AS, sont gratuites pour les élèves. Exemples de sorties : hockey sur glace, match au Coliséum, patinoire, match de basket SQBB ou volley ball à St Quentin. Les participants aux compétitions de Volley-ball pourront se rendre à FORT-MAHON, au mois de juin pratiquer le Beach Volley. Le programme sera présenté aux élèves lors de l'AG de l'AS.

**--L' INSCRIPTION A L'ASSOCIATION SPORTIVE se fera en septembre--**



**POUR L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE,  
IL TE FAUT PREVOIR ...**

- un sac de sport
- un tee shirt, un pantalon de sport, une paire de basket PROPRE réservée à l'E.P.S.
- un short
- un vêtement de pluie style KWAY
- un sweat shirt
- un chouchou pour les filles aux cheveux longs
- le nécessaire pour prendre une douche
- le nécessaire pour te changer
- un maillot de bain et un bonnet de bain